

REPENSONS LÉVIS VOTE CONTRE L'ADOPTION DU BUDGET 2025

Lévis, le lundi 9 décembre 2024 – M. Serge Bonin, conseiller municipal de Saint-Étienne, Chef de l'opposition et candidat à la mairie de Lévis, et M. Alexandre Fallu, conseiller municipal de Christ-Roi, votent contre l'adoption du budget 2025. Les élus de l'opposition sont d'avis qu'une partie de la population fait les frais de ce budget et que la répartition est inéquitable. Après avoir perdu le contrôle de son développement, l'équipe Lehouillier est dépassée par l'augmentation fulgurante de sa masse salariale.

Une augmentation de taxes inéquitable

Alors que l'inflation de septembre 2023 à septembre 2024 est de 1,2% pour la région de Québec, Alexandre Fallu tient à attirer l'attention sur l'augmentation significative des taxes pour les immeubles de 6 logements et plus, qui atteindra plus de 6% en 2025 après que les propriétaires de ces immeubles locatifs aient subi une hausse moyenne du compte de taxes de 9% en 2024. « C'est inquiétant, cette situation risque de créer une pression financière directe sur ces locataires quand ils recevront leur avis de renouvellement de bail dès janvier. À Lévis, on parle de plus de 16 000 logements dans cette catégorie de taxation. », déclare M. Fallu.

Une masse salariale en forte progression depuis deux ans

Serge Bonin est préoccupé par les hausses successives de la masse salariale de 13,3% pour le Budget 2024 et de 7,5% pour le budget 2025 qui créent une grande pression sur la taxation. « Le plan quinquennal des effectifs prévoyait 23 nouvelles embauches pour l'année 2025 mais ce chiffre s'élève finalement à 57, excluant le personnel électoral. « Pourquoi adopter un plan des effectifs si on ne le respecte pas? À quoi servent les décisions du conseil? On parle de plus de 20% d'augmentation de la masse salariale en 2 ans! C'est énorme », s'exclame M. Bonin.

Une dette et un service de dette en augmentation

Selon les tableaux de l'administration, la dette à la charge de la Ville s'établissait à 495 M\$ au 31 décembre 2022 et à 539 M\$ un an plus tard. Cette dette devrait s'élever à 605 M\$ au 31 décembre 2024 et à 646 M\$ au 31 décembre 2025, soit une hausse appréciable de plus de 30% en trois ans! « Ces hausses successives de la dette exercent une pression importante sur le Budget du service de dette qui a augmenté de plus de 20% en deux ans », s'inquiète M. Bonin.

La perte de contrôle du développement

Constatant que la taxation moyenne des résidences unifamiliales risquait d'augmenter d'environ 11% dans le projet de Budget 2024, l'équipe Lehouillier a choisi de doubler la surtaxe sur les terrains vagues desservis, pour récolter 11,5 M\$ de plus. Cette mesure a permis de ramener la hausse de taxe des résidences unifamiliales à 7,7%. L'équipe Lehouillier a justifié cette décision par un souci d'équité visant à faire payer davantage les promoteurs qui tardaient à construire des immeubles sur leurs terrains vagues desservis, alors que la croissance est déjà fulgurante à Lévis. Nous sommes d'avis qu'il faut taxer les promoteurs au moment où ils développent, et non quand ils ne peuvent pas le faire.

Un an plus tard, un moratoire de deux ans visant les secteurs Desjardins et Chutes-de-la-Chaudière-Ouest est décrété par le Conseil le 29 novembre dernier afin d'interdire le développement en raison du manque de capacité des usines de traitement des eaux usées de ces secteurs.

Après avoir doublé le taux de taxe sur les terrains vagues desservis en 2024 pour accélérer le développement, l'équipe Lehoullier a choisi de maintenir cette taxation pour le Budget 2025 tout en interdisant la construction des terrains visés par le moratoire. Il faut savoir que l'enveloppe totale de la catégorie des terrains vagues desservis s'élève à 15 M\$ au Budget 2025. « Nous remettons en question la moralité de cette surtaxation. Comment défendre le maintien de cette mesure quand on interdit le développement, même si ça se veut temporaire? Ça va à l'encontre de nos valeurs », croit M. Bonin.

En résumé

« Avec plus de 20% d'augmentation de la masse salariale et du service de la dette en deux ans, nous faisons porter la hausse dans ce budget sur les épaules de 16 000 logements et 1200 propriétaires de terrains vagues desservis, dont on interdit la construction pour un bon nombre pendant le moratoire » ajoute M. Bonin.

En raison de ces nombreux enjeux et des mauvais choix budgétaires passés, Alexandre Fallu et Serge Bonin s'opposent à ce budget qui aura des conséquences sur l'avenir. « Il est de notre devoir de veiller à une gestion budgétaire équitable et responsable, ce qui n'est pas le cas du budget 2025. », ont-ils conclu.

-30-

Alex Bernier

Attaché politique

albernier@ville.levis.qc.ca

(418) 806-4667